

| | |
|--|---|
| <i>Education</i> $\sqrt{\text{Orientation}}$ | Les méthodes en orientation ou les orientations des méthodes |
| SAIO | Texte écrit en 1989 |

Toute méthode ou technique d'animation est à analyser à deux niveaux¹. Le premier niveau, le plus évident, est celui du programme pourrait-on dire, celui de la démarche suivie, des opérations successives pour aboutir à la « solution ». Le deuxième niveau, en général beaucoup moins perceptible car le plus souvent non-déclaré, serait celui de l'intention. Ce serait la manière dont la méthode « problématise » le problème des individus. C'est-à-dire que la méthode construit, ou dit quelle est la vraie nature du problème.

Si dans les sciences expérimentales, la méthode d'observation construit l'objet observé, dans les méthodes d'orientation, non seulement il en est de même, mais il faut rajouter que l'objet, c'est-à-dire les individus, reçoivent l'injonction de la définition de leur problème. La manière dont ils doivent concevoir le problème d'orientation est la manière dont la méthode le définit. Et c'est en cela que l'on peut utiliser le mot de Mc Luhan : le message, c'est le médium.

Nous nous proposons donc ici de comparer deux méthodes ayant des statuts très différents, afin de faire apparaître un certain nombre de différences concernant ce qu'est l'orientation, et nous verrons apparaître aussi des conceptions temporelles différentes.

Ces deux méthodes sont l'ADVP et la DAPP. Précisons immédiatement que l'ADVP n'est pas qu'une simple méthode mais qu'il y a autour tout un appareillage théorique et qu'elle a produit un nombre considérable de techniques d'animation, et que enfin, elles bénéficient d'une existence déjà longue².

La DAPP (Découverte des Activités Professionnelles et Projets personnels) est un matériel et une méthode d'animation mis au point récemment par un chercheur français à l'INETOP : Jean Guichard³

Malgré ce décalage, il nous a semblé pourtant intéressant de comparer ces deux méthodes afin de faire apparaître l'originalité de chacune, mais surtout de tenter de clarifier leurs objectifs, leurs intentions.

Mais tout d'abord il nous faut noter un certain nombre de points communs aux deux méthodes.

1) La conception du rôle du conseiller. On peut classer les conceptions en deux grandes catégories :

- le modèle expert, c'est la conception diagnostic-pronostic avec intervention en situation de crise;

- le modèle éducatif, qui est de l'ordre de la préparation des individus à s'affronter à un problème ultérieur.

De tout temps on a vu ces deux modèles. Et on peut dire que globalement les deux méthodes se trouvent plutôt du côté du modèle éducatif, même si l'ADVP est parfois utilisé en situation d'expertise⁴

2) Un deuxième point commun est la forme des interventions. La plupart du temps le rôle du groupe est important en ADVP, quant à la DAPP elle se pratique en groupe.

3) Le point d'intervention, ce sur quoi on travaille, c'est du cognitif. Il y a là un présupposé commun aux deux méthodes. Le « vouloir s'orienter » est préexistant par définition, et on travaille sur la « machine à penser son orientation ».

4) Il y a un modèle de cette machine à penser. Et donc lors de l'intervention du conseiller des éléments de cette machine sont déjà en place chez les sujets qui ne sont pas des tables rases.

C'est à partir de ce quatrième point commun que les choses divergent entre les deux méthodes. Si des deux côtés il y a du « déjà là », sa nature est différente.

Du côté de l'ADVP il faut se rappeler que son fondement théorique est génétique. ADVP veut dire activation du développement vocationnel et personnel. On trouve chez les théoriciens une référence constante au modèle piagétien, et ils font une comparaison analogique entre le modèle de développement cognitif et celui du développement vocationnel et personnel. Il y a d'autre part utilisation des modèles de l'intelligence de Guilford. Donc chaque individu se développe en suivant un ordre dans les étapes et en ayant alors accès à un nouveau mode de penser propre à cette étape.

Du côté de la DAPP, les références théoriques sont différentes. Il s'agit de ce que l'on appelle les conceptions spontanées de l'orientation. Spontanée nous semble un terme particulièrement malheureux vu ce que cette théorie veut décrire. Il s'agit d'études faites à partir d'enquêtes sur la manière dont les individus conçoivent leur orientation. On trouve les travaux de Jean Guichard et ceux de Kokosowski.

Tous ces travaux portent sur les lycéens ou les jeunes étudiants, et il en ressort un certain nombre de points communs.

Le constat de base est le rôle central du mode de fonctionnement du système scolaire français dans l'élaboration du projet d'orientation : on peut dire que ce rôle intervient aux trois points d'élaboration du projet : le point de départ (la situation présente), le chemin (le mode de formation) et le point d'arrivée (la situation visée) :

a) le principe d'élaboration repose sur l'estimation de la valeur scolaire présente et non pas sur l'aspiration professionnelle future ;

b) le système tend à se présenter comme le seul chemin possible, aussi les individus fonctionnent avec un modèle « formation scolaire, diplôme, qualification, emploi ». Le scolaire est donc pensé comme le seul chemin possible, et l'on peut rajouter une déduction : s'il y a une formation, c'est qu'il y a une profession.

c) les systèmes de catégories qui servent à penser les représentations professionnelles sont issues de la routine scolaire pour l'essentiel.

Nous rajouterons une autre référence théorique de la DAPP : le concept de locus of control (le lieu du contrôle).

Donc du côté de l'ADVP on a un modèle de psychologie individuelle cognitive, et du côté de la DAPP, on a un modèle des effets cognitifs du système social.

Mais derrière cette différence il y en a une autre qui concerne la question « qu'est-ce que s'orienter ? ».

L'ADVP repose sur un modèle de la décision rationnelle. La question essentielle de l'ADVP c'est : quel est le bon traitement de l'information que l'individu doit réaliser pour décider de son orientation ? Ce projet a deux conséquences :

a) sur ce qui est considéré comme réel. L'objectif connaissance de soi est basé sur l'idée platonicienne du déjà-là, le soi est déjà formé, et il s'agit d'une prise de conscience par une procédure méthodique d'interrogation de soi (maïeutique ?). On aurait le même phénomène sur le versant connaissance de l'environnement : la supposition d'une Réalité à décrire. La mise en relation étant l'idée d'une correspondance entre une réalité interne et une réalité externe. On aurait là une continuité théorique entre la vieille théorie des aptitudes, qui passerait par Holland et aboutirait à l'ADVP.

b) la deuxième conséquence porte sur la tâche de s'orienter. La méthode cherche à faire acquérir à l'individu une posture cognitive, et la manipulation d'outils cognitif (l'instrumentation) afin de réaliser une prise de décision. IL semblerait que pour l'ADVP, l'orientation de l'individu soit une suite de décisions. L'ADVP proposerait donc un modèle de l'avenir où les chemins existent, et où il suffirait de ne pas se tromper lors des décisions.

La DAPP repose par contre sur un modèle de la capacité à se projeter dans l'avenir. Ce qui est donc premier ici, ce n'est pas le sujet réactionnel de l'ADVP qui doit réagir au moment des choix, c'est le sujet 'projeteur'. Ce que dit J. Guichard au fond, c'est que l'individu se construit une réalité avec ses opportunités en fonction de la manière dont il se représente l'avenir, la vie, la réalité. Ce sur quoi il faut donc travailler, ce sont les catégories de représentation. Il y a donc deux conséquences :

a) la réalité n'est pas une donnée première, elle est dépendante de la manière dont on se la représente. On a donc là une théorie du constructivisme⁵.

b) l'orientation est conçue comme un cheminement par construction de ce chemin. L'engagement dans des activités ouvrent des opportunités et qui en retour ont des effets formateurs sur l'individu. L'orientation c'est donc la personne en construction et par ce qu'elle fait et par ce qu'elle décide.

A partir de cette différenciation des deux méthodes on comprend qu'il y ait une différence sur le modèle pédagogique d'intervention.

Du côté de l'ADVP on a un modèle de l'apprentissage. Il y a « activation ». IL faut instrumentaliser les individus, il s'agit donc d'entraînement. A partir de différents exercices on fait mettre en oeuvre les différents modes intellectuels.

Du côté de la DAPP on utilise un modèle de la dissonance cognitive. C'est-à-dire que l'on expose les individus à une série d'informations contraires à leur modèle spontané d'orientation.

Le mouvement général de l'ADVP est donc tourné vers une clarification, une prise de conscience, une accélération du développement cognitif. Rien n'est remis en cause, il s'agit de « mieux raisonner ».

La DAPP quant à elle est tournée vers la déconstruction et la reconstruction de la machine à penser l'avenir. C'est donc une approche 'rectificative'.

La conception du temps dans ces deux méthodes est donc fort différentes. Dans l'ADVP, le projet d'avenir repose sur le présent. C'est sur la clarification du présent que l'avenir est envisagé. Dans la DAPP, c'est la représentation d'un modèle d'avenir qui permet d'évaluer la situation présente.

Mais il apparaît aussi une autre différence. L'ADVP propose un modèle discontinu du temps avec ces moments forts que sont les décisions. La DAPP au contraire propose un modèle plus continuiste du temps par son insistance sur le 'faire' des individus.

¹Nous nous autorisons ici de faire l'analogie entre projet et méthode : une méthode est un projet sur l'autre ou pour l'autre.

²Nous supposons ici connues ces deux méthodes. Pour l'ADVP on pourra se reporter à D. Pelletier, R. Bujold et coll. : Pour une approche éducative en Orientation, Gaëtan Morin éditeur, 1984.

³J. Guichard : Les DAPP : nouvelle méthode pour aider les lycéens et les étudiants à construire leurs projets. OSP. 1987/Vol 16, n° 4.

⁴Comme dans le modèle d'entretien ADVP de M. Garant.

⁵L'invention de la Réalité, Contribution au Constructivisme, dirigé par Paul Watzlawick, Le Seuil, 1988.